



44

Liminaire au CSAL* du 18 janvier 2024

*Conseil d'Administration Social Local

e-mail : fo.drfi44@dgfip.finances.gouv.fr

603!

C'est le nombre d'agents de la DRFi44 qui ont signé la pétition lancée par FO pour obtenir le pont naturel de mai 2024.

C'est donc plus de 40 % des agents qui vous demandent de revenir sur votre décision arbitraire de ne pas accorder ce pont !

C'est même 45 % si on considère que les effectifs des catégories A, B et C, aucun A+ ne l'ayant signé.

Quel remerciement pour ces agents qui donnent de leur personne pour remplir au mieux leurs missions dans une administration où il est notoirement connu que les effectifs sont insuffisants !

Quel remerciement pour les agents qui assurent les accueils dans des conditions compliquées avec un public de plus en plus irascible ! Et qui les ont assurés en 2023 dans les conditions que l'on sait !

Dans vos vœux vous avez écrit que vous saviez « *que la charge de travail pour [les agents] a été lourde et que les outils n'ont pas toujours été à la hauteur [des] attentes mais [que les agents ont] su remplir [leurs] missions avec un engagement de tous les instants* ».

Ne serait-ce pas un juste retour que de leur permettre de disposer de ce pont plutôt que de tout mettre en œuvre pour créer de nouvelles tensions entre les agents ?

Remercier les agents en début d'année comme le veut la tradition, cela ne vous coûte rien !

Par contre, pour avoir reçu de nombreux témoignages, votre décision a profondément agacé les agents !

Ils en ont assez de perdre du pouvoir d'achat !

Ils en ont assez de n'avoir que des miettes de

promotions !

Ils en ont assez de ne pas pouvoir répondre aux usagers de manière correcte !

Ils en ont assez de ne pas être considérés à la hauteur de leur engagement professionnel !

C'est d'autant moins bien ressenti que disposer de ce pont naturel, ailleurs c'est possible !

Pourquoi les agents de Loire-Atlantique devraient davantage être présents que ceux :

- du Doubs (25) ?
- de la Gironde (33) ?
- du Puy de Dôme (63) ?
- du Rhône (69) ?
- de Haute Saône (70.) ?
- des Yvelines (78) ?
- de l'Essonne (91) ?
- des Hauts de Seine (92) ?



En sachant que cette liste n'est pas exhaustive et que tous les départements n'ont pas encore voté sur le sujet.

En quoi les agents ont-ils été moins méritants dans le 44?

C'est pourquoi **FO** vous demande de revenir sur votre décision. Il est encore temps de ne pas décevoir ces 603 signataires ... et tous les autres qui n'en pensent pas moins. Devons-nous aller plus loin que cela pour que vous changiez d'avis ?

En plus cela aurait du panache comme cadeau de départ en retraite de votre part !

Et cela ferait mentir ceux qui disent que vos remerciements c'est du vent !

La balle est dans votre camp !